

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/12/2012

Réception par le Prefet : 14/12/2012

Publication : 20/12/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-13-8-1

Séance du jeudi 13 décembre 2012

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE PROGRAMME E252 ANNEE 2012 CINQUIEME LISTE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-8-2 du Conseil Général du 7 décembre 2011, relative à la politique des Actions Educatives et de la Jeunesse en 2012,
- VU la délibération n° CG-2011-5-1-2 du Conseil Général du 8 décembre 2011 fixant le budget primitif du Département pour 2012,
- VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges et Langue et Culture Régionales,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la cinquième liste du programme 2012 des subventions d'investissements scolaires du premier degré pour un montant de 66 740 €, conformément au tableau figurant en annexe,
- précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur le programme E252, chapitre 204, fonction 21, nature 204142, code programme 2592 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
13 DÉCEMBRE 2012

**Investissements Scolaires du 1er degré
PROGRAMME 2012 (SEME LISTE)**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
ISP04116	HELFRANTZKIRCH Construction d'une chaufferie collective au bois (part école) Montant du projet : 949 891,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 242 480,78 € ADEME DELEGATION REGIONALE : 60 620,20 €	209 978,00	28%	58 794,00
ISP04121	SAINT-LOUIS Réaménagement et mise en accessibilité des sanitaires de l'école élémentaire Victor Hugo	46 743,00	17%	7 946,00
			Total	66 740,00